



DENIER 2024

Bonjour à tous,

Il y a 2000 ans, les premiers apôtres vivaient ensemble et mettaient en commun leurs biens pour faire vivre la communauté. Depuis l'église a vécu du partage et des dons. Les biens accumulés pendant des siècles qui lui ont été reprochés ont disparu à la révolution puis avec les lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Elle ne reçoit de financement ni de l'Etat, ni du Vatican et ne peut compter que sur le don de ses fidèles pour assurer le traitement de nos prêtres, le salaire des laïcs en mission, la formation des séminaristes et des bénévoles ou l'entretien d'une grosse partie de ses églises.

Le thème de la campagne du Denier en 2024 pour le Diocèse de Lille est

« Donner, un acte de foi ».

Chaque don compte, et portera beaucoup de fruit. Ensemble, engageons-nous pour faire vivre la communauté chrétienne et continuer de transmettre la foi.

Vous trouverez tous les documents pour effectuer votre don sur le site

donnons-lille.catholique.fr

en privilégiant cette année le prélèvement automatique qui a la préférence du diocèse.

Vous pouvez bien sûr partager ce site avec vos voisins qui ne fréquenteraient pas régulièrement notre paroisse de Lomme.

Merci à tous pour votre écoute et votre engagement.

